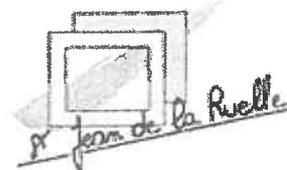


Direction de la Culture et des Sports
Tél : 02 38 79 58 52
Mail: conservatoire@ville-saintjeandelaruelle.fr



MAISON DE LA MUSIQUE ET DE LA DANSE CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT COMMUNAL

FICHE DE RÉINSCRIPTION ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

NOM : _____ PRÉNOM : _____ Né(e) le : ----/----/-----

Adresse : _____ Code Postal : _____

Ville : _____ Niveau scolaire _____ Établissement _____

Domicile : Mobile : Bureau : Autres

Adresse de messagerie (e-mail) :@.....

Pour rester informé de la Vie Culturelle Stéoruellane, merci de spécifier si :

Vous ne souhaitez pas recevoir la newsletter électronique du Pôle Culture de la Ville de Saint Jean de la Ruelle

Le courrier sera adressé à : Mme – Mr (Rayer la mention inutile)

NOM : PRÉNOM :

ATELIER ARTISTIQUE

Éveil artistique musique et danse (GSM) Initiation artistique musique et danse (CP)

MUSIQUE

Cycle I (CE1) Adolescent
 Cycle II Adulte
 Cycle III Pratique collective seule

INSTRUMENTNIVEAU

DANSE

Initiation danse contemporaine (CE1)
 Cycle I, 1^{ère} année (CE2) danse classique et contemporaine. **Les deux disciplines sont obligatoires.**
 Cycle I, 2^{ème} année, danse classique et/ou danse contemporaine (rayer si mention inutile)
 Cycle II danse classique et/ou contemporaine (rayer si mention inutile)
 Cycle III danse classique et/ou contemporaine (rayer si mention inutile)
 Adulte et adolescent (5 ans de danse)

LOCATION D'INSTRUMENT

Je souhaiterais bénéficier d'une location d'instrument.

Attention cette possibilité est valable la 1^{ère} année de pratique ; les instruments pouvant être éventuellement mis à disposition une 2^{ème} année en fonction de la disponibilité de ceux-ci.

HORAIRES D'OUVERTURE POUR LES RÉINSCRIPTIONS :

	du 14 Juin au 06 juillet et à partir du 13 septembre	du 07 au 30 juillet et du 23 Août au 10 septembre
Lundi - Jeudi	de 14h00 à 19h00	de 9h00 à 12h00 - 13h30 à 17h00
Mardi - Mercredi - Vendredi	de 9h00 à 12h00 - 13h30 à 19h00	de 9h00 à 12h00 - 13h30 à 17h00

LA LISTE DES PIÈCES A FOURNIR :

- Quittance de loyer, EDF de moins de 3 mois, pour les Stéoruellans. A défaut de ce document, le tarif non résident sera appliqué;
- Une attestation d'assurance extra scolaire pour les enfants et responsabilité civile pour les adultes;
- Un certificat médical attestant l'aptitude à exercer une activité de danse datant de moins de trois mois.

REPRISE DES COURS SEMAINE DU 13 SEPTEMBRE 2021

REPRISE DES ENSEMBLES ET ORCHESTRES SEMAINE DU 20 SEPTEMBRE 2021

RÈGLEMENT : 3 possibilités de règlement: (cocher la solution choisie)

- La totalité à l'inscription
- Par moitié (50 % à l'inscription, le solde au début de 2^{ème} semestre)
- Par tiers (1^{er} tiers à l'inscription, les autres tiers au début du 2^{ème} et 3^{ème} trimestres)

En raison de la crise sanitaire et du bouleversement des cours, la Municipalité a voté la reconduction des ajustements des cotisations pour l'année scolaire 2021/2022.

Une déduction de 30€ pour les habitants de Saint Jean de la Ruelle et une déduction supplémentaire de 30€ pour les habitants hors commune.

(En espèces, par chèque bancaire, Pass' Loisirs ou chèques-Vacances à l'ordre du Trésor Public)

La cotisation est un forfait annuel, le versement du 1^{er} règlement est obligatoire à la réinscription.

DROIT À L'IMAGE et RÈGLEMENT INTÉRIEUR :

Je soussigné(e), Mme – Mr _____, déclare accorder mon autorisation d'utiliser par la Ville de Saint Jean de la Ruelle des photos ou vidéos prises dans le cadre des activités pédagogiques de mon enfant mineur par le service municipal de la communication (rayer la phrase dans le cas contraire).

Atteste avoir pris connaissance du Règlement Intérieur du Conservatoire à Rayonnement Communal et m'engage à m'y conformer. Consultable sur le site de la Ville (www.ville-saintjeandelaruelle.fr) et sur demande au secrétariat du Conservatoire.

Fait le : _____ Signature : _____